

# AVIS de RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 décembre 2022, se réunira le :

**MARDI 13 DÉCEMBRE 2022**  
**à 19h**  
**PETITE SALLE POLYVALENTE**

## *ORDRE du JOUR*

1. Prise de participation au capital de la Société Publique Locale de la Communauté d'Agglomération de Saintes (Agence d'attractivité)
2. Désignation de représentants au sein de la Société Publique Locale de la Communauté d'Agglomération de Saintes (Agence d'attractivité)
3. Prise de participation au capital de la Société Publique Locale du Département
4. Désignation de représentants au sein de la Société Publique Locale du Département
5. Régularisation du transfert de propriété de voies avec le Département
6. Transfert au Syndicat Départemental d'Électrification (SDEER) de la compétence infrastructure de recharge de véhicules électriques (IRVE)
7. Informations et questions diverses

Affiché le 6 décembre 2022 à Saint-Georges-des-Coteaux

Le Maire,



Frédéric ROUAN